



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À ABIDJAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITES CONSULAIRES

=== ANNEE 2020 ===

L'activité consulaire, à l'image de toute activité humaine, a été fortement bouleversée en 2020 par la pandémie de COVID-19 et ses corollaires sociaux et économiques.

Le fort ralentissement dans certains secteurs, le surcroît d'activité dans d'autres et d'une manière générale, les profonds changements intervenus dans la manière dont les différents services du consulat général ont exercé leur mission de service public transparaissent dans ce rapport d'activité.

Le fonctionnement habituel du consulat général a été adapté dès le lendemain de l'intervention du Président de la République le 16 mars 2020 et interrompu dans sa forme habituelle à compter du 25 mars pour ne reprendre, sur un mode progressif et différencié, le 8 juin 2020 avec un protocole sanitaire strict. Protéger et durer ont constitué des impératifs ne souffrant d'aucun compromis.

Les contraintes induites par les mesures de prévention, mises en œuvre au profit des agents et des usagers (travail en brigade, ralentissement du nombre de rendez-vous pour les formalités pour lesquelles la comparution personnelle est indispensable, suspension de la réception du public pour toute formalité pouvant être effectuée par correspondance ou en ligne), ont fortement impacté le rythme et le volume de l'activité.

Ces bouleversements ont obligé les personnels du poste consulaire à adapter leurs pratiques professionnelles mais aussi les usagers à changer leurs habitudes pour leurs démarches en ayant notamment recours aux nouvelles technologies.

1 – La crise sanitaire

Dès le 17 mars 2020, le consulat général a pris un ensemble de dispositions visant à prévenir la diffusion du virus, protéger le personnel ainsi que les usagers des services et garantir les missions essentielles du poste consulaire, dans le cadre d'un plan de continuité de l'activité.

Une cellule de réponse téléphonique a été ouverte dans la matinée du 17 mars et a répondu à plus de 25.000 appels et traité 10.000 courriels jusqu'à sa fermeture dans les premiers jours de juillet 2020.

Outre l'écoute ainsi apportée à nos compatriotes mais aussi aux ressortissants européens, ce dispositif a permis d'organiser en relation avec la compagnie Air France, 15 vols humanitaires à caractère commercial entre le 25 mars (date de la fermeture des frontières aériennes de la Côte d'Ivoire) et le 2 juillet 2020, au profit de 3.800 voyageurs dont 2.900 Français.

Enfin, au moment où le reflux de la première vague épidémique s'est amorcé, un important travail d'ajustement tant du fonctionnement des équipes que des mesures de prévention a été réalisé afin de pouvoir ouvrir à nouveau les locaux du consulat général au public à compter du 8 juin 2020 (organisation des équipes en brigade, rythme des rendez-vous, définition des missions prioritaires, communication vers les usagers, mesures de prévention, dispositifs de protection, désinfection des locaux et des outils de travail, etc.).

Parallèlement, afin de pouvoir faire face à toute situation de crise en période de pandémie, le consulat général a constitué un stock d'urgence de masques de protection, gel hydro alcoolique et produit désinfectant.

Au 31 décembre 2020, le consulat général continuait à fonctionner sous le régime du plan de continuité d'activités et d'un protocole sanitaire strict, alors que la crise sanitaire connaissait une nouvelle vigueur en Côte d'Ivoire.

2 – La vie citoyenne

Conseil consulaire

Le conseil consulaire s'est réuni à 6 reprises en 2020, sous la présidence du consul général. Ces réunions ont notamment permis d'échanger sur les thèmes d'actualité avec nos élus et force est de constater qu'en 2020, les sujets n'ont pas manqué...

Les procès-verbaux des réunions du conseil consulaire sont publiés sur le site internet du consulat général.

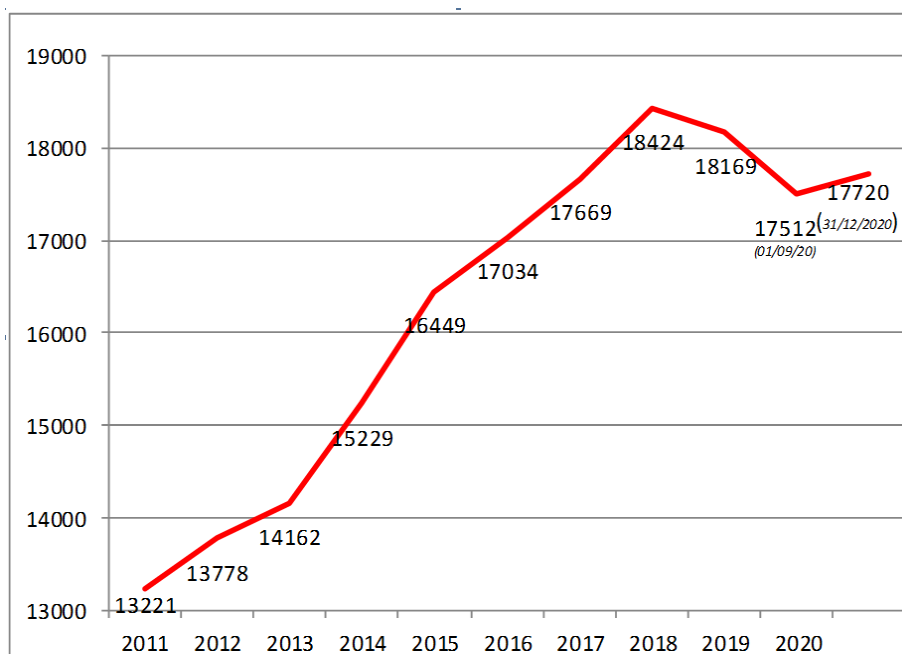
Evolution et structure de la communauté française

Au 31 décembre 2020, la communauté française de Côte d'Ivoire comptait 17.720 inscrits au registre des Français établis hors de France. On estime par ailleurs à 3.000 le nombre de Français vivant dans le pays sans être inscrits au registre.

La diminution du nombre d'inscrits (- 2,47%)* par rapport à 2019 semble conjoncturelle et résulter de la crise sanitaire et ses conséquences économiques.

* Donnée à rapprocher du chiffre de - 5,1% de Français établis hors de France au 1^{er} janvier 2021 (Cf. décret n°2020-33 du 20/01/2020 et décret 2021-43 du 19/01/2021).

Il convient de noter que le nombre d'inscrits évolue à nouveau à la hausse lors des derniers mois de 2020.



Au cours des 10 dernières années, la communauté française de Côte d'Ivoire a connu une augmentation supérieure à 34 %.

Notre communauté est binationale à 52 % et réside à plus de 96 % dans l'agglomération d'Abidjan.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'inscrits au 31 décembre	13 221	13 778	14 162	15 229	16 449	17 034	17 669	18 424	18 169	17 720
% Evolution	+1	+4,2	+2,8	+7,5	+8	+3,5	+3,7	+4,3	-1,38	- 2,47
Nouveaux inscrits pendant l'année	1 208	1 894	1 730	2 137	2 451	2 113	2 068	1 928	1 975	1 953
Radiés pendant l'année	1 081	1 337	1 346	1 070	1 231	1 528	2 274	1 276	2 204	2 036

Près de 49 % des Français inscrits au registre sont âgés de 18 et 60 ans, moins de 14 % de nos compatriotes ont plus de 60 ans.

Tranches d'âges	Nb Inscrits		TOTAL	%
	Femmes (47,21 %)	Hommes (52,79 %)		
Moins de 18 ans	3 257	3 369	6 626	37,39%
18-25 ans	562	595	1 157	6,53%
26-40 ans	1 563	1 317	2 880	16,25%
41-60 ans	2 058	2 557	4 615	26,05%
Plus de 60 ans	926	1 516	2 442	13,78%
TOTAL	8 366	9 354	17 720	100%

En dehors d'Abidjan, l'action du consulat général est relayée par les consuls honoraires à Bouaké, San Pedro et Daloa.

Le consulat général est par ailleurs poste de rattachement pour l'administration consulaire de notre ambassade à Monrovia et administre à ce titre la communauté française composée de 45 inscrits.

Administration des Français

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID, la réception du public a été suspendue entre le 25 mars et le 5 juin 2020, sauf urgences avérées.

Lors de la reprise de l'activité (à compter du 8 juin 2020), priorité a été donnée à la délivrance des titres de voyages. En revanche, l'inscription au registre et la modification des données personnelles se fait désormais, exclusivement en ligne moyennant un accompagnement des usagers en difficulté par échange de courriels.

Malgré la suspension du recueil des demandes de passeport pendant près de 3 mois et le travail en brigade des équipes durant 2 mois et demi, le nombre de délivrance de passeports biométriques a enregistré une légère augmentation (+ 0,6%) par rapport à 2019. La demande de titres de voyage temporaires a augmenté de 14 % (pour une part en raison de l'indisponibilité des titres de voyage, consécutive à la fermeture temporaire des services).

A noter, l'effort particulier consenti par le service de l'AFE en faveur de la délivrance des titres de voyage afin de préserver pour chacun « la liberté d'aller et venir ».

Titres d'identité et de voyage

Année	Passeports biométriques	Passeports d'urgence	CNIS	Laissez-passer consulaires
2015	2 957	25	522	49
2016	2 700	10	405	64
2017	2 718	14	223	45
2018	2.722	15	311	30
2019	2.428	31	449	39
2020	2.443	35	258	45

Actes notariés et formalités administratives :

Année	Légalisation de Signatures	Légalisation documents	Certificats de radiation	Transports de corps	Déclarations pertes vols	Actes notariés	PACS enregistrés
2015	236	38	502	23	200	55	8
2016	309	49	404	11	229	59	10
2017	252	57	243	12	202	30	14
2018	256	32	427	22	216	29	17
2019	295	53	234	12	187	26	13
2020	177	8	118	24	134	12	5

Journées Défense et Citoyenneté

Compte tenu du contexte sanitaire, la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC), initialement prévue en mai, a été annulée et aucune autre n'a été organisée en 2020.

Événement très attendu par notre communauté, nous avons à plusieurs reprises communiqué sur l'annulation citée ci-dessus.

Elections des conseillers des Français de l'étranger

L'élection des conseillers des Français de l'étranger devait avoir lieu le 17 mai 2020. Préalablement à son report, le consulat général avait enregistré le dépôt de 4 listes de candidats pour les 5 postes à pourvoir pour la circonscription d'Abidjan.

Ces candidatures ont ensuite été annulées par les effets de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020.

3 – L'action sociale

Le service social du consulat général est chargé de la gestion des bourses scolaires et universitaires, de l'appui aux Français en difficultés et du Soutien du Tissu Associatif des Français à l'étranger (STAFE). Au départ en mars 2020 de la VIE Adoption et au non renouvellement de son poste, cette fonction a été dévolue au service des visas ayant bénéficié de la création d'un ETP d'ADL.

Campagnes de bourses scolaires

Onze (11) établissements bénéficient du système de l'aide à la scolarité, huit (8) sont homologués et trois (3) bénéficient de dérogations par classe.

Après plusieurs années de hausses significatives, le nombre de bourses accordées s'est stabilisé entre les années scolaires 2015 et 2020.

	Demandes en début d'année (CCB1)		Demandes en cours d'année (CCB2)			Bourses accordées
	Renouvellements	1 ^{ères} demandes	Révisions	1 ^{ères} demandes	Renouvellements tardifs	Boursiers
2015-2016	759	162	213	62	16	870
2016-2017	803	152	307	35	39	861
2017-2018	795	142	300	38	31	854
2018-2019	866	119	236	18	16	871
2019-2020	830	101	294	46	34	866
2020-2021	854	122	262	43	27	900

La situation particulière en 2020 explique sans aucun doute l'augmentation sensible du nombre de bourses accordées pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour cet exercice, 611 demandes (1 dossier par famille) ont été présentées contre 559 en 2019-2020, en faveur de 1.050 élèves (983 en 2019).

En raison de la crise sanitaire mondiale, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE), a activé dès avril 2020, un dispositif de recours gracieux pour aider les familles connaissant des difficultés liées à la crise, à régler les droits de scolarité du 3ème trimestre 2019.

Aide sociale

En 2020, le Conseil consulaire pour la protection et l'action sociales a pris en charge quatre-vingt-seize (96) allocataires.

Comme les trois années précédentes, la demande d'aide sociale est restée élevée. On constate une **forte demande d'aides occasionnelles** des Français inscrits au registre ou de passage, confirmation d'une paupérisation croissante d'une partie de nos compatriotes, souvent âgés et bénéficiant peu ou pas du soutien de leur famille en France.

Le consulat général s'appuie dans le domaine de l'aide sociale sur le réseau associatif et notamment sur l'Association Française de Bienfaisance de Côte d'Ivoire (AFBCI).

Bénéficiaires	ALLOCATIONS			SECOURS OCCASIONNELS	
	Solidarité	Adulte handicapé	Enfant handicapé	Demandes	Accordés
2015	56	34	14	45	29
2016	51	33	13	71	32
2017	55	31	11	124	62
2018	52	29	15	146	78
2019	55	29	17	143	75
2020	47	29	20	164	96

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a mis en place dès avril 2020, un dispositif exceptionnel d'aide sociale en faveur des Français de l'étranger précarisés par la crise sanitaire.

Ce dispositif exceptionnel a bénéficié en Côte d'Ivoire à 148 familles (dont 177 enfants).

Conformément aux instructions gouvernementales, un double dispositif de soutien médical au profit de notre communauté a été mis en place.

- Le télé-suivi : pour les ressortissants atteints du COVID-19, sans gravité. Auto-surveillance quotidienne, organisée en lien avec les médecins conseils du poste par le biais du Consulat général.

- La télémédecine : pour les patients français atteints du COVID-19 ou d'autres pathologies, suivi à domicile par le médecin habituel en France ou par une plateforme de télémédecine française fonctionnant à l'international.

Quinze (15) compatriotes ont souhaité y recourir et trois (3) ont sollicité un accompagnement financier.

Adoptions

La loi de transposition en droit positif de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale a été votée par le Parlement ivoirien, fin 2019 et promulguée début 2020.

Le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'autorité centrale pour l'adoption en Côte d'Ivoire a été adopté en conseil des ministres et sa publication est prévue début 2021.

Actuellement, aucune nouvelle procédure d'adoption ne peut être initiée aussi longtemps que les instances prévues par ce décret ne seront pas opérationnelles.

Soutien du Tissu Associatif des Français à l'Etranger – (STAFE)

Le dispositif STAFE n'a pas été mis en œuvre en 2020, suite à la décision du MEAE.

4 – Etat civil et nationalité

Etat civil

L'activité du service de l'état civil et de la nationalité est restée soutenue en 2020, malgré la crise de la COVID-19. On observe une légère diminution du nombre d'actes dressés et transcrits, avec mille trois cent quatre-vingt-onze (1.391) actes établis (toutes catégories confondues dont les reconnaissances et les déclarations de changement de noms).

Le traitement des dossiers par correspondance (courrier postal ou dépôt à l'accueil du consulat général), depuis les restrictions d'accès en raison du risque COVID, a permis de maintenir l'activité du service tout en respectant les mesures sanitaires (rendez-vous proposés à l'initiative du service).

Une forte hausse des demandes de certificat de capacité à mariage (CCAM) et de transcriptions est à noter au cours du dernier mois de 2020.

Année	Naissances		Mariages		Décès		Total des actes établis	Nationalité	
	Dressés	Transcrits	dressés	transcrits	dressés	transcrits		Nb de demandes	CNF reçus
2015	276	427	5	717	86	7	1 518	70	111
2016	247	370	2	751	54	15	1 439	82	83
2017	147	289	4	824	81	9	1 354	184	24
2018	199	498	6	764	74	17	1 558	101	78
2019	210	474	6	799	61	10	1 560*	123	45
2020	187	384	1	629	86	16	1303*	47	68

*70 actes de reconnaissance, 1 acte d'enfant sans vie et 17 actes de changement de nom ont également été établis par le service de l'état civil en 2020.

A propos des mariages, de nombreuses demandes de certificat de capacité à mariage (CCAM) sont suivies de l'audition de l'un ou des deux futurs époux en fonction de leur lieu de résidence.

En 2020, cent cinquante-deux (152) auditions ont été conduites par le service de l'état civil (23,5% des demandes). Dans de nombreux cas, l'intention matrimoniale ne pouvant pas être établie (risque de détournement de procédure en vue d'une immigration en France et de l'acquisition de la nationalité française), le Procureur de la République de Nantes a été saisi par ce poste consulaire.

Pour l'année 2020, quarante-sept (47) saisines ont été adressées au Procureur de la République.

	Nb publicités	Nb auditions	Nb mariages transcrits	Nb saisines	Nb refus délivrance CCAM
2015	856	303	717	19	13
2016	802	336	751	22	9
2017	833	275	824	10	5
2018	720	399	764	37	13
2019	955	175	799	58	43*
2020	647	152	629	48	18

* Donnée 2019 mise à jour au cours de l'année N+1

Une attention particulière est accordée aux courriers et courriels des usagers avec un délai de réponse inférieur à une semaine.

Année	Courriers électroniques reçus	Courriers reçus
2015	4 317	14 336
2016	6 034	5 876
2017	7 684	6 206
2018	7 882	5 333
2019	6 846	4 545
2020	11 036	4 555

Nationalité

En raison de la situation sanitaire, une seule cérémonie de remise des livrets d'entrée dans la nationalité française a été organisée début 2020 au cours de laquelle 30 nouveaux compatriotes ont été reçus.

Par la suite, 61 livrets ont été remis au cours d'entretiens personnalisés avec les bénéficiaires et leurs conjoints, dans le strict respect des mesures barrières.

Durant l'année 2020, quarante-sept (47) dossiers de demande d'acquisition de la nationalité française ont été adressés à la Sous-direction de l'accès à la nationalité française du Ministère de l'Intérieur.

5 – La sécurité

En 2020, les efforts engagés dans le domaine de la sécurité ont été poursuivis et renforcés.

5.1 Poursuite de la remise à niveau du dispositif de sécurité du poste consulaire

Le contexte sécuritaire, international et singulièrement dans la sous-région, conduit les postes consulaires et diplomatiques à se soucier en permanence de la sécurité de leur communauté au regard du risque terroriste.

La crise sanitaire a été l'occasion d'éprouver notre capacité de réaction et d'organisation dans la durée, mais d'autres évènements pourraient également rendre nécessaire la mise en œuvre d'une cellule de crise (catastrophe naturelle, accident industriel, catastrophe aérienne...).

Pour toutes ces raisons, un effort particulier d'organisation et de mise à jour des protocoles de réponses à une crise potentielle a été fourni par l'administration.

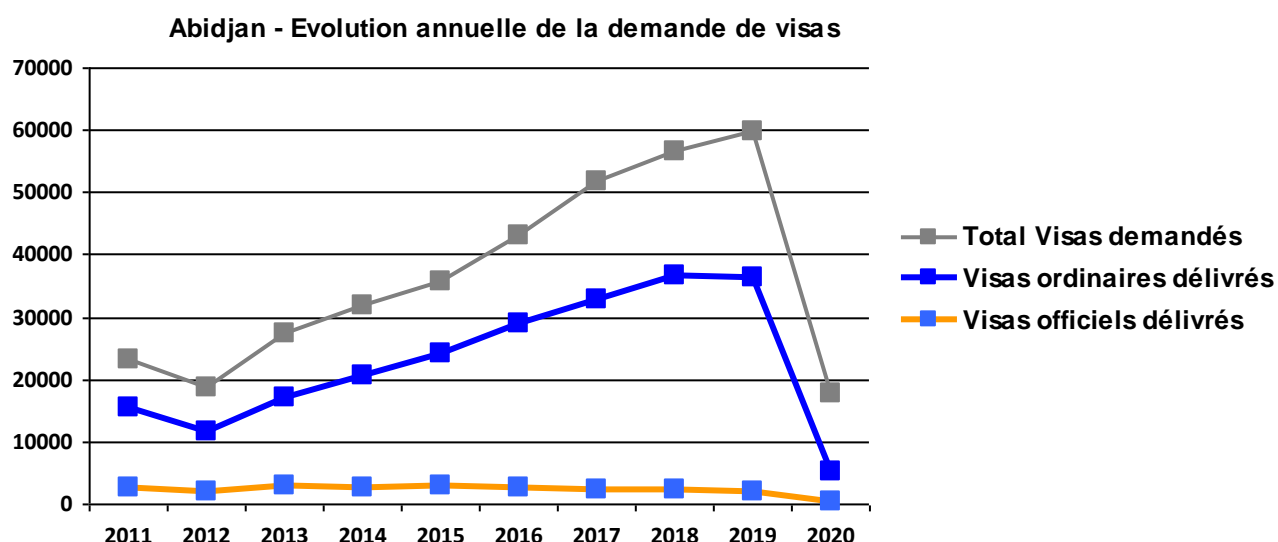
Les rubriques « sécurité » et « arnaques » du site internet

La rubrique « sécurité » du site internet est régulièrement actualisée et des rappels fréquents sont faits à nos compatriotes, résidents ou de passage, au travers du bulletin hebdomadaire d'informations du consulat général.

6 – Les visas

6.1 En 2020, le service des visas a traité 17.707 demandes (contre 59.660 en 2019), soit une baisse de 70,32 % due à la restriction des déplacements internationaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie mondiale liée à la COVID-19. A noter cependant, une augmentation de plus de 9% du nombre de « visas étudiants » demandés et les visas de circulation passant de 32% à 41 % du nombre de visas courts séjour délivrés.

La reprise progressive de l'activité du service des visas à compter de l'été 2020 a subi un net ralentissement avec la mise en place du 2ème confinement, en France à l'automne 2020.



7 – La lutte contre la fraude

Depuis fin août 2018, une " cellule fraude " a été mise en place au sein du consulat général. Elle permet une meilleure circulation de l'information et une collaboration accrue entre les services consulaires et le service de sécurité intérieure (SSI).

Des coopérations ont été formalisées avec le secteur bancaire, des entreprises et certains acteurs institutionnels afin d'identifier les fraudes, notamment en matière de visas.

Comme dans les autres secteurs consulaires, la fraude documentaire dans le secteur « état civil et nationalité » demeure élevée. Elle nécessite la vérification des actes présentés, sous forme de levée d'acte après des officiers d'état civil compétents.

En 2020, mille soixante-douze (1.072) levées d'actes ont été effectuées auprès des mairies ivoiriennes, tant à la demande du poste qu'à la demande des administrations françaises (SCEC, tribunaux).

8 – La politique de communication / La relation avec les usagers

Le bulletin hebdomadaire d'informations du consulat général est envoyé par messagerie électronique à l'ensemble des Français majeurs inscrits au Registre, qui conservent la possibilité de se désabonner, ainsi qu'à ceux qui s'y sont abonnés via le site internet du consulat général.

Sa diffusion est désormais réalisée auprès de plus de 15.000 personnes chaque vendredi.

Plus de 200 articles ont été publiés sur le site et repris dans le bulletin : informations pratiques généralistes, « focus » sur des points particuliers et articles relatifs à l'ouverture du consulat général sur son environnement.

Outil moderne de communication, notamment avec la communauté française, le site du consulat général est quotidiennement actualisé.

Le site du consulat général a reçu 523.901 visites (stable par rapport à 2019), soit une moyenne de 1.431 visites/jour (avec un pic avec 6.509 visiteurs pour la seule journée du 5 juillet 2020 dans le prolongement de la réouverture des frontières ivoiriennes) ; 1.114.460 pages ont été consultées ; 59,2% des visites proviennent de Côte d'Ivoire, 29,8% de France ; 60% des visiteurs ont utilisé des moteurs de recherche, 33,5% en accès direct et 5,3% par des sites affluents (Facebook, Campus France, France...).

Le concept de « consulat hors les murs » a été mis en œuvre deux fois en 2020 lors de réunions publiques : bourses scolaires au Lycée Maurice Delafosse et une rencontre avec de futurs étudiants et leurs parents sur la question des visas au Lycée international Jean Mermoz quelques semaines plus tard./.